

R. 41.762

85.152

DU

CONTRAT SOCIAL,

OU

PRINCIPES DE DROIT POLITIQUE,

SUIVI DU

DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS
DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES;

PAR J.-J. ROUSSEAU.

..... *foederis æquas*
Dicamus leges.

ÆNEID. II

ÉDITION

DÉDIÉE A LA JEUNESSE FRANÇAISE,

PAR M. JOFFRÉS, Étudiant en Droit

Là (*le Contrat social*) se trouvèrent réunis des principes autour desquels vinrent se rallier tous les bons esprits; là devaient puiser un jour tous ceux qui en rendant libres les nations voulaient leur assurer une liberté durable, et consacrer éternellement leurs droits.

(*Précis de la Révolution française, par RAHAUT.*)

A PARIS,

ÉDITEUR, RUE DE BÉTHIZY, N° 4.

4 DÉCEMBRE 1820.

85.152

Q 14780434

OPINION DE MIRABEAU

SUR

J.-J. ROUSSEAU.

CE ne sont point ses grands talens que j'envierais à cet homme extraordinaire, mais sa vertu, qui fut la source de son éloquence et l'âme de ses ouvrages. J'ai connu J.-J. Rousseau, et je connais plusieurs personnes qui l'ont pratiqué. Il fut toujours le même, plein de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste, ni de double intention, ni d'art pour cacher ses défauts ou montrer des vertus. On doit pardonner peut-être à ceux qui l'ont décrié de l'avoir mal connu; tout le monde n'était pas fait pour concevoir la sublimité de cette âme, et l'on n'est bien jugé que par ses pairs.

Quoi qu'on pense ou quoi qu'on dise de lui pendant encore un siècle (c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs), il ne fut jamais, peut-être, un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyait pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions; il le fut malgré la nature, la fortune et les hommes, qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions; il le fut avec la plus vive sensibilité pour l'injustice et les peines; il le fut enfin malgré

DU CONTRAT SOCIAL,

ou

PRINCIPES

DU DROIT POLITIQUE.

LIVRE PREMIER.

JE veux chercher si dans l'ordre civil il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être : je tâcherai d'allier toujours dans cette recherche ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la justice et l'utilité ne se trouvent point divisées.

J'entre en matière sans prouver l'importance de mon sujet. On me demandera si je suis prince ou législateur pour écrire sur la politique ? Je réponds que non, et que c'est pour cela que j'écris sur la politique. Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire ; je le ferais ou je me tairais.